

EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC**Gers EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC La
consécration finale. Samedi à 11 h 45 dans la salle du
marché des armagnacs,**

Gers **EAUX-DE-VIE D'ARMAGNAC** La consécration finale. Samedi à 11 h 45 dans la salle du marché des armagnacs, se déroulera la remise des médailles du 56e grand concours des eaux-de-vie. Le palmarès est connu depuis le mois de novembre puisque le BNIA, depuis l'an 2000 a disjoint le concours et les trophées pour favoriser aussi l'expression des distillations en automne. Le palmarès qui sera salué samedi est donc connu (lire ci-contre) mais une distinction particulière sera octroyée par le jury « Armagnac et Encre Noire » qui distingue un produit dégusté par des auteurs de polars comme Cougrand, Akkouche ou Malenfer ou encore Jean Suhas, président du savoir-faire d'Aquitaine. Le prix revient à Nicole et Raymond Castel de Parleboscq pour leur millésime 1990. L'an prochain, le BNIA, en vertu d'une habitude d'alternance, décernera à la place le Prix du président de la République. Le palmarès. Blanche : Château de Rieutort de Montal à Auch, domaine des Cassaignoles à Gondrin. VSOP : Delord à

Lannepax et Chabot-Armadis à Villeneuve-de-Marsan. Hors d'âge (comptes 10 à 15) : Delord à Lannepax. Hors d'âge (compte 15 et plus) : Delord à Lannepax. Millésimes 87-96 : Sempé à Villeneuve de Marsan. Bas Armagnac : Delord à Lannepax. Millésimes 77-86 : armagnac de Magnaut à Fourcès. Bas Armagnac de Juglaron à Eauze. Les médailles d'or citées et les autres concourent à la réputation du produit gascon. Sébastien Lacroix, directeur du BNIA ajoute même : « Ce sont les pairs des producteurs qui jugent. Ce concours a donc une valeur singulière. Avec les vins de Gascogne, ceux d'armagnac progressent et chacun sait que l'on ne fait pas une bonne blanche avec un mauvais jus. La distillation, c'est le juge de paix. » Et la politique de qualité prônée par le BNIA vient faire aboutir à ces résultats.